

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

ENTREMONT



Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 août 2018, approuvant le Plan Local d'Urbanisme d'Entremont,

Monsieur Le Maire, Christophe FOURNIER



4-1.a

4-1.b

PLAN N°4-1.b	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000	N°1	N°1	N°1
Mise au point	N°2	N°2	N°2
	N°3	N°3	N°3

territoires d'emblème	CONCEPTION	URBANISME ASSOCIE	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
	B.E - DESSIN	SARU-CANEL GEOMETRIE - EXPERT	Origine CADASTRE	Janvier 2015
	Droits de l'Etat réservés			

ZONAGE

AUTRES

- ZONE URBAINE**
- Uhc** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat, incitatif à des formes urbaines denses, favorisant la mixité des fonctions urbaines.
 - Uhc- (042/142)** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat, incitatif à des formes urbaines denses, favorisant la mixité des fonctions urbaines, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.
 - Uhh** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat.
 - Uhh1** Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement, pour lequel la densification est limitée.
 - UE** Zone urbanisée à vocation d'équipements d'intérêt collectifs et de services publics.
 - UA** Zone urbanisée à vocation d'activités des secteurs secondaire ou tertiaire.
- ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE**
- Zone à urbaniser à court ou moyen terme.*
- AUH- (043)** Zone à vocation dominante d'habitat, faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.
- ZONE AGRICOLE**
- A** Zone Agricole
- ZONE NATURELLE**
- Aa** Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages
 - N** Zone naturelle protégée
 - Ne** Secteur à vocation de gestion et développement d'équipements publics légers de sport et loisirs.
 - Nj** Secteur à vocation de gestion des jardins familiaux.

